

PROJET PEDAGOGIQUE

Animations de vacances du CPAS de Herve

N° de PO : DI63035CPAS (Plaine)

(Date de modification : avril 2020)

1) LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

✓ Qui sommes-nous et pourquoi organisons-nous un centre de vacances ?

a) A l'origine

Le centre « Animations de vacances » est né d'une initiative du Centre public d'action social de Herve, afin de proposer un accueil de qualité au centre de Herve durant les vacances scolaires. Il est financé par le CPAS de Herve, et il est subsidié par l'ONE pour les vacances de Pâques, Noël et Grandes vacances.

b) Horaires

Les animations sont organisées durant toutes les vacances scolaires pour les enfants de 2,5 à 12 ans, à l'Ecole St Joseph, rue d'Elvaux, 29 à Herve.

Les enfants peuvent arriver à partir de 7h30 et rester jusqu'à 18h. Ils peuvent venir des journées entières (arrivée entre 7h30 et 9h15 - départ entre 16h et 18h) ou des demi-journées (avec possibilité de retour ou d'arrivée entre 12h et 13h15).

En offrant une plage de garde très large, le C.P.A.S. cherche à satisfaire la majorité des parents qui désirent proposer des animations à leur(s) enfant(s). De plus, les enfants peuvent venir des journées entières ou des demi-journées, ce qui permet de répondre de manière adaptée aux attentes et besoins des parents.

Les horaires d'arrivée et de départ des enfants sont explicités dans le règlement d'ordre intérieur (et affichés sur place) mais, en fonction des activités prévues pour la journée, une certaine souplesse peut être de mise. Si les activités ne se déroulent pas à l'extérieur, l'enfant peut retourner dans l'après-midi pour une visite chez le dentiste par exemple. Dans ce cas, un accord au préalable doit être passé entre la coordinatrice et la personne responsable de l'enfant afin de garantir une sécurité maximale.

Une collaboration peut se faire également dans le cas où un enfant à besoins spécifiques serait accueilli par une structure spécialisée : si celle-ci ferme à 16h,

mais que le parent a besoin que l'enfant soit pris en charge jusqu'à 18h, nous acceptons de prolonger l'accueil de cet enfant. Les trajets sont pris en charge par la structure spécialisée.

Les animations sont organisées pour toutes les vacances scolaires sans interruption, ce qui permet aux parents de prévoir les gardes à l'avance. Le déroulement de chaque période se fait selon le même processus : même endroit, mêmes heures d'ouverture, mêmes jours de piscine, ... Pour les enfants aussi, c'est rassurant.

c) Modalités d'inscriptions

Il n'y a pas d'inscriptions au préalable, ce qui signifie que les parents ne doivent pas réserver les jours pour lesquels ils ont besoin de l'accueil. Les inscriptions se font sur place, au centre de vacances, tous les jours entre 7h30 et 9h15 et de 12h à 13h15 auprès de la coordinatrice.

Il n'y a pas de plafond au niveau du nombre d'enfants accueillis, donc pas de risque de se voir refuser à l'entrée par manque de places. L'équipe d'animation est prévue à l'avance et calculée en fonction du nombre d'enfants le plus élevé à cette période de l'année précédente. Au cas où le nombre d'enfants serait plus élevé que prévu, une liste d'animateurs rappelables durant les vacances est établie et permet d'engager un animateur rapidement. La coordinatrice sur place peut également animer et renforcer l'équipe en cas de besoin.

Si un enfant a payé la semaine complète mais ne vient pas certains jours pour raison médicale ou personnelle, un remboursement est effectué après calcul.

A la toute première inscription, nous demandons aux parents de remplir une fiche de renseignement sommaire : nom-prénom, date de naissance, adresse, trois numéros de téléphone en cas d'urgence et une case à remplir si l'enfant présente une allergie, maladie ou une particularité qu'il est important de signaler. Cette fiche est remplie en maximum cinq minutes, ce qui leur permet de ne pas jongler avec des papiers le premier jour et de pouvoir se concentrer sur leur enfant et la découverte du milieu d'accueil. Ils repartent avec divers documents (fiche médicale

complète, renseignements pour la fiche fiscale, ...) à remplir à domicile, qu'ils rentrent à la coordinatrice ultérieurement.

La souplesse est un des grands atouts de notre fonctionnement : pas d'inscription à l'avance, pas de régularité obligatoire sur la semaine, possibilité de faire des demi-journées, ...

d) Tarifs et modalités de paiement

a. Pour une journée :

- 6€50 pour le premier enfant
- 5€ pour le(s) suivant(s)

b. Pour une demi-journée :

- 4€ pour le premier enfant
- 3€ pour le(s) suivant(s)

c. Pour une semaine de journées complètes :

- 26€ pour le premier enfant
- 20€ pour le(s) suivant(s)

d. Pour une semaine de demi-journées :

- 16€ pour le premier enfant
- 12€ pour le(s) suivant(s)

Le tarif est dégressif et est, sauf exception, à payer sur place soit en liquidité, soit par bancontact. Les parents payent la somme en une fois pour la semaine ou quotidiennement, au choix.

Les parents qui inscrivent leur enfant toute la semaine et qui payent le lundi, bénéficient d'une réduction (ils payent 4 jours sur 5). L'abonnement nous permet d'accélérer les inscriptions du matin (moins de manipulation financière) et de prévoir le nombre minimum de participants par jour.

Les parents ont la possibilité de se faire envoyer une facture à leur domicile, afin de leur laisser le temps de réunir la somme due.

Cependant, si des difficultés financières existent, des arrangements divers peuvent être trouvés entre le C.P.A.S. et la famille en difficulté. Moyennant une demande et une enquête sociale réalisée par le service social, un tarif réduit peut être décidé par le CPAS.

Le paiement d'un forfait pendant les deux mois de vacances puis le règlement du solde restant au mois de septembre peut aussi être une solution face aux difficultés financières.

A cette participation vient s'ajouter une assurance valable pour l'année civile s'élevant à 2,5€ pour le premier enfant et 1,5€ pour le(s) suivant(s).

Depuis juillet 2019, un forfait supplémentaire de 3€ est demandé à chaque enfant participant à une excursion durant les vacances (chaque équipe part deux fois sur l'été).

A l'inscription, les parents remplissent une fiche de renseignements afin de recevoir une fiche fiscale les concernant qu'ils joignent à la déclaration d'impôt (en vue d'une déduction fiscale).

La coordinatrice remplit régulièrement les documents pour un remboursement de la mutuelle, à la demande des parents.

✓ Qui accueillons-nous ?

Les animations de vacances sont ouvertes aux enfants liés à la commune de Herve :

- Soit par le lieu du domicile,
- Soit par le travail des parents,
- Soit par l'école des enfants.

Elles sont destinées aux enfants de toutes cultures et de toutes classes sociales (parents actifs ou non), de 2 ans et demi à 12 ans inclus. Les groupes sont mixtes.

Les enfants qui ne sont pas encore scolarisés ou portant encore des couches, mais qui ont l'âge requis, sont également accueillis.

✓ Que souhaitons-nous offrir ?

Nous souhaitons offrir aux enfants des journées de vacances mémorables, une occasion de faire des découvertes et de leur permettre de faire connaissance avec d'autres enfants à travers le jeu.

Nous souhaitons permettre aux parents, qu'ils travaillent ou non, de disposer d'un lieu d'accueil pratique, sain et dynamique pour leurs enfants, sur lequel ils peuvent compter et en qui ils peuvent avoir confiance.

Nous souhaitons enfin offrir un accueil qui, par son adaptabilité, vise à favoriser le temps passé en famille.

✓ Sommes-nous en phase avec le décret centres de vacances ?

Nous sommes en phase avec ce que le décret des centres de vacances préconise et nous essayons constamment d'améliorer notre accueil.

2) LES MOYENS

✓ L'aménagement de l'infrastructure (voir photos en annexes)

Les animations se déroulent dans une infrastructure scolaire.

Les endroits communs sont :

- Sur la partie supérieure : une salle de sport, un réfectoire, une cuisine, un local porte manteaux, des WC et une salle polyvalente.
- Sur la partie inférieure : un terrain de football (gazon), une grande cour bétonnée (avec paniers de baskets), un local porte-manteaux, des WC, un préau et une plaine de jeux.
- L'accès entre la partie supérieure et inférieure (accès cour) se fait via une pente bétonnée extérieure, ou par l'intérieur du bâtiment lorsqu'il pleut.

Durant les petites vacances (Toussaint, Noël, Pâques, Carnaval)

- Les minis (2.5 à 4 ans) et les moyens (6 à 8 ans) se partagent le réfectoire pour les collations et le diner. Cela permet aux tout-petits d'être proches des WC et de l'espace portemanteau où se trouvent leurs affaires. Et cela offre aux enfants plus âgés la possibilité de s'occuper des plus jeunes.
- Les petits (4 à 6 ans) ont une classe à part.
- Les grands (9-12 ans) occupent la salle polyvalente.

Nb : en dehors des heures de repas, les équipes peuvent bien entendu se répartir les locaux en fonction de leurs activités respectives.

En été :

- Chaque section possède sa propre classe. Durant l'été, elle va être décorée par les enfants en fonction des thèmes et des activités. La disposition des

classes est changée dès le 1^{er} juillet dans le but d'insuffler l'esprit vacances et favoriser les échanges entre les enfants.

- Chaque section prend les collations et le dîner dans sa classe pour éviter une ambiance trop bruyante. Comme les groupes sont plus petits, cela permet une meilleure surveillance et favorise la gestion des déchets de chacun.
- Chaque classe possède son portemanteau à côté de la porte dans le couloir.
- En été, les Minis (2.5 à 4 ans) se trouvent dans la partie inférieure du bâtiment. Ils ont ainsi une structure qui leur est entièrement réservée (classe avec WC adapté, coin sieste, petite salle polyvalente, classe de psychomotricité) et un accès direct vers la cour et le terrain de jeu, sans devoir monter et descendre la pente.
- La répartition des deux salles (sports et polyvalente), ainsi que le réfectoire et la cuisine se fait une fois par semaine : chaque équipe réserve sur un tableau les moments où elle en a besoin. Le tableau est affiché dans le bureau de la coordinatrice, qui fait également office de local de stockage du matériel bricolage.

Nb : Il est possible d'ouvrir une classe supplémentaire pour une section qui désirerait se séparer en deux (que ce soit par manque de place ou pour une activité).

Aménagement pour plus d'organisation :

- Une classe est réservée au stockage du matériel de bricolage. Nb : cette classe est aussi utilisée comme le bureau de la coordinatrice et comme infirmerie. Cela permet d'une part un échange très régulier avec les animateurs, d'autre part lorsqu'un enfant est malade, il est sous la surveillance de la coordinatrice.
- Le matériel de psychomotricité et de sports se trouve dans les vestiaires annexes à la salle de sports.
- Le matériel pour cuisiner est stocké dans la cuisine.

- Les jeux pour les plus petits sont stockés dans la petite salle polyvalente à côté de la classe des Minis. Comme cette section fonctionne beaucoup par ateliers, ils peuvent ainsi y avoir accès directement.

Les écoles sont soumises à des vérifications régulières des normes de sécurité: Comme les animations de vacances se déroulent dans un établissement scolaire, nous pouvons affirmer que l'environnement intérieur et extérieur est sûr. Pour que les divers endroits restent propres, deux dames d'entretien du CPAS viennent nettoyer tous les jours, en fin de journée.

Les W.C sont adaptés et en nombre suffisant. Des essuies et des lavettes propres sont fournis chaque début de semaine par le service entretien du CPAS de Herve, ainsi que des rouleaux de scottex. Un pousse-mousse de savon est présent dans les classes, aux toilettes, dans la classe d'accueil et dans la cuisine ; afin que tous puissent se laver les mains. Trois poubelles dans chaque classe permettent à tous de trier les déchets.

En été, la cour de récréation est séparée en deux parties distinctes : la majorité de l'espace est consacré aux tricycles géants ; et sous le préau, à l'ombre, nous installons des jeux en bois, les craies, un bac à sable, pour permettre aux enfants d'avoir un coin plus calme à l'extérieur.

✓ Le matériel mis à la disposition des enfants durant le temps libre

Il y a trois moments de temps libres :

- Le matin entre 7h30 et 9h15
- Le temps de midi entre 12h30 et 13h15
- Le soir entre 16h et 18h

Lors de ces moments, les animateurs sont disponibles pour l'enfant. Ils se répartissent les endroits où se retrouvent les enfants et participent en fonction des demandes de ceux-ci, tout en continuant à assurer la surveillance du groupe dans sa globalité.

Des temps libres plus courts peuvent avoir lieu en journée entre deux activités différentes pour permettre aux animateurs de préparer le matériel de l'activité suivante, pour laisser les enfants souffler, ...

A l'extérieur : la cour, le terrain de football

- Pendant les grandes vacances, les enfants peuvent rouler en tricycles dans la cour.
- Des ballons de baskets et paniers fixes, des ballons de football et des goals fixes, des ballons en plastique léger sont mis à leur disposition.
- Sous le préau, des craies, des cordes à sauter, des jeux en bois et un bac à sable (avec jouets de sable et d'eau). La coque de ce dernier est souvent utilisée comme bac à eau lors des canicules.

A l'intérieur : classe d'accueil et salle de sports

- Pour le temps libre, le réfectoire (durant les petites vacances) ou une classe (durant l'été) sont mis à la disposition des enfants. Dans cet endroit se déroule l'accueil. Les enfants peuvent également y :
 - ✓ dessiner (sur papier ou avec des craies sur tableau),
 - ✓ colorier (des dessins sont mis à disposition en rapport avec le thème de la semaine/quinzaine),
 - ✓ lire sur les petits fauteuils,
 - ✓ jouer à des jeux de société, aux jeux de construction, aux poupées, aux voitures ...
- Cette pièce est décorée au fur et à mesure des vacances et est réservée aux enfants qui souhaitent jouer dans le calme. Le réfectoire a un accès libre et direct sur la salle de sports durant les petites vacances (des portes coulissantes permettent le passage tout en retenant un maximum de bruit de

la salle) ; et la classe d'accueil a un accès libre et direct en été sur la cour. Ainsi, les enfants peuvent d'un instant à l'autre changer d'endroit et d'activité, selon leurs envies et leurs besoins.

Un « coin doux » a été aménagé dans la classe d'accueil : on y trouve une couette, des peluches, des couvertures douces. Cela offre aux tout-petits un endroit un peu plus cocooning ; certains enfants plus grands aiment aussi parfois s'y reposer.

- Dans la salle de sports, durant l'accueil, les enfants peuvent jouer sur un gros et des petits tapis de sports. Plusieurs sortes de ballons et balles sont proposés : en plastique, de baskets, grosses balles de relaxation, ballons sauteurs. Des couvertures sont mises à leur disposition (pour se cacher, faire des cabanes, se déguiser ...). La salle de sports est l'endroit où les enfants peuvent se défouler un maximum durant le temps libre.

Les jeux libres mis à la disposition des enfants sont triés par caisse (ex : caisses des voitures, caisse des kaplas, ...). La coordinatrice change tous les deux jours environ la caisse pour que les enfants aient plaisir de redécouvrir les jouets.

Dans chaque espace (dans la cour, la salle de sports et le lieu où se déroule l'accueil), un petit règlement agrémenté de pictogrammes est affiché. Cela permet aux enfants d'être au courant des règles de vie et aux animateurs d'être solidaires dans ce qu'ils autorisent ou pas.

✓ Les activités

Les activités sont préparées environ 10 jours avant par les animateurs durant une réunion de préparation.

Nous avons organisé l'accueil en quatre groupes selon l'année de naissance, ce qui permet d'adapter les activités à l'âge et aux besoins particuliers des enfants.

Nb : En 2020, durant l'été, une cinquième section fera son apparition : le groupe des Maxis. En concertation avec l'équipe animateurs, il est apparu que les enfants de la

section des grands étaient trop nombreux, mais également que la différence d'âge entre 9 et 12 ans était trop grande pour permettre de trouver des activités adaptées à tous. La section des grands rassemblera donc les enfants de 9 à 10 ans et les maxis, les enfants de 11 à 12 ans.

Durant la semaine, l'enfant peut participer à des activités variées faisant appel à des compétences différentes : grand jeu, sport, bricolage, cuisine, activité musicale, piscine, promenade, ... Ces activités sont prévues à l'avance lors d'une réunion de préparation et sont axées en fonction d'un thème, qui varie toutes les semaines ou tous les quinze jours (fil conducteur).

Des activités "spéciales" viennent s'ajouter aux animations quotidiennes. Les enfants participent à une excursion une fois par mois durant l'été et des personnes extérieures viennent animer des ateliers (atelier sports, bricolages spéciaux, prévention sécurité routière, ...). Ceci avant d'insuffler un esprit vacances.

Les enfants ont l'occasion de faire des activités dans la ville : théâtre, cinéma, spectacle musical, potager social, piscine, bibliothèque, ... Les enfants participent aussi à des activités intergénérationnelles avec les personnes âgées de la maison de repos de Herve autour d'un jeu, une activité cuisine, des chansons, ...

En été, toute activité extérieure est annoncée en début de quinzaine : l'information est affichée aux fenêtres de la classe d'accueil et le coordinateur la rappelle aux parents la veille. L'affiche comporte le nom de l'équipe, la date et l'endroit de l'excursion, le moyen de locomotion, l'heure de départ et de retour et ce qu'il faut prendre avec soi (ex : bottes, tartines, ...).

Le 31 août (ou dernier jour des vacances d'été), une journée sportive ou festive est organisée pour clôturer en beauté les grandes vacances.

Bien que les enfants soient séparés en 4 (5) sections pour les diverses activités de la journée, ils ont l'occasion de se retrouver pour les temps libres du matin, de midi et du soir. De plus, des activités intersections et des excursions communes sont prévues au programme. Les frères et sœurs ont donc l'occasion de jouer ensemble.

Des jeux de coopération sont proposés aux enfants pour développer la solidarité. Ces jeux sont adaptés en fonction de la section (parachute, jeux de société coopératifs, élaboration de projets en commun, ...).

Au début des vacances, et régulièrement par la suite, les animateurs font des jeux avec les enfants ayant pour but d'apprendre à se connaître.

Les enfants sont souvent invités à faire eux-mêmes des équipes lors de certains jeux ou sports. Lors de moments de transition, ou si l'activité se termine plus tôt que prévu, ils sont parfois amenés à décider d'une activité qu'ils aimeraient faire (sur le moment-même ou via la boîte à idées).

La coordinatrice ATL de la Ville de Herve met à disposition du matériel sportif, ludique et créatif que l'on peut emprunter. Grâce à cette initiative, certaines nouvelles activités et nouveaux jeux voient le jour.

✓ Les temps d'accueil le matin, les temps de départ

a) La classe d'accueil

Le matin :

Grâce à la classe d'accueil, les parents ont un espace plus calme pour discuter avec la coordinatrice, pour rencontrer une partie des animateurs responsables de leur enfant et pour dire au revoir à ce dernier. Les parents peuvent aussi accompagner leur enfant dans l'un des endroits prévus pour les temps libres du matin.

A la première inscription, la coordinatrice prend le temps d'expliquer aux parents et à l'enfant comment se passe une journée, ce qu'il faut prévoir, elle informe et rassure... Cette discussion s'élabore en fonction des demandes des parents et est personnalisée au vu de ce qui caractérise la famille (origines socioculturelles, milieu professionnel, ...).

Il est important que la coordinatrice et les animateurs présents accueillent l'enfant par son prénom. Ainsi, il se sent reconnu dès le matin et peut s'intégrer mieux dans le groupe.

Lorsque la séparation est ou risque d'être difficile, les parents peuvent compter sur un animateur afin qu'il s'occupe de l'enfant. Cela permet au parent de partir serein et à l'enfant de se sentir soutenu.

Il arrive que certains parents soient inquiets le premier jour de l'accueil de leur enfant pour différentes raisons (« va-t-il pleurer, va-t-il jouer avec les autres, ... ? », « est-ce que les petits vont à la piscine, est-ce que mon enfant y sera en sécurité, ... ? »). Toutes ces angoisses peuvent être discutées avec la coordinatrice, qui prend le temps de répondre à toutes les questions posées. Dans certains cas, il arrive que cette dernière téléphone au parent sur le temps de midi pour rassurer sur l'état actuel de l'enfant.

Si le parent est illettré ou ne parle pas français, la coordinatrice ou une animatrice prend le temps de remplir les documents d'inscription avec ce parent, dans une attitude de respect et de discrétion.

Bonne humeur, respect et accueil chaleureux sont les mots d'ordre pour entretenir de bonnes relations dès le matin.

Le soir :

Les animateurs vont vers les parents afin de les accueillir et de leur faire un petit retour sur la journée de l'enfant s'ils le désirent. Ils aident également à retrouver les affaires perdues de l'enfant au besoin. La coordinatrice se trouve également sur place jusqu'à 18h. Elle peut prendre le relais pour les retours « difficiles » aux parents, et est disponible pour tout renseignement.

b) Sécurité

Le matin aux inscriptions, une animatrice note sur la feuille de présence journalière l'heure approximative à laquelle l'enfant retourne chez lui et inscrit également le nom de la personne qui vient le rechercher s'il ne s'agit pas d'un des deux parents.

Les animateurs possèdent cette liste tout au long de la journée. Ils rayent de la liste les enfants qui repartent et savent donc à tout moment de qui ils s'occupent et de combien d'enfants.

Noter l'heure permet aux enfants de se projeter dans le temps, aux animateurs de pouvoir répondre à l'enfant qui pose la question de savoir quand il repart, à la coordinatrice qui peut prévoir le nombre d'animateurs pour faire les retours. La tendance observée depuis quelques temps est que les enfants restent de plus en plus tard.

Il arrive que certains parents signalent que leur enfant ne peut en aucun cas repartir avec une autre personne. Il s'agit la plupart du temps d'un problème de garde découlant d'un divorce difficile et de présomptions sur un éventuel kidnapping. Ces remarques sont prises très au sérieux par l'équipe. La coordinatrice prévient les animateurs responsables de l'enfant et une procédure est mise en place de telle manière que ces derniers sachent comment réagir face à cette situation.

Tout animateur qui verrait un enfant repartir en dehors des heures prévues ou avec une personne autre que celle prévue a le devoir d'en informer directement la coordinatrice.

A l'entrée de l'école (qui est à rue), une barrière est prévue pour garantir la sécurité pour les enfants. Les endroits à l'extérieur tels que la cour, le terrain de football ou la plaine de jeux sont aussi bien clôturés.

Lors des réunions de préparation, les règles de sécurité sont explicitées de manière claire, que ce soit dans l'enceinte de l'école ou à l'extérieur.

Trois exemples :

- Durant les trajets à pieds, le groupe doit avancer de manière compacte, un animateur devant et un derrière. Pour traverser, un animateur de chaque côté du passage pour piéton est requis pour stopper la circulation dans les deux sens.
- A la piscine : les enfants de 2.5 à 6 ans ne vont pas dans la grande piscine. Les brassards sont demandés pour les tout-petits, ainsi qu'une animatrice obligatoire dans l'eau. Nous prêtons les bonnets (tous de la même couleur, cela permet de compter les enfants et de les repérer facilement même de loin).

- Lorsqu'ils quittent l'enceinte de l'école, les animateurs doivent avoir la trousse médicale de l'équipe ainsi que leur gsm allumé.

✓ L'organisation des temps de repas

Les enfants amènent leurs repas et collations. Mais il arrive que les enfants cuisinent durant les animations de vacances ; ils mangent donc sur place leur préparation.

Les repas se prennent comme suit :

- Le temps de la collation : de 9h30 à 10h
- Le temps du diner : de 12h à 12h30
- Le temps du goûter : de 15h30 à 16h

Certains enfants ont besoin de plus de temps pour manger, cet horaire est donc variable en fonction des enfants présents. Durant le temps de midi, les enfants restent à table même s'ils ont fini et peuvent lire ou jouer calmement dans la classe jusqu'à 12h30. Cela permet de faciliter la digestion et de se poser un peu entre l'activité du matin et le temps libre.

En été, les repas se font dans la classe en équipe ou dehors quand la météo s'y prête.

Durant les petites vacances, cela dépend du nombre d'enfants. S'ils sont peu nombreux (moins de 30 en tout), ils mangent tous ensemble dans le réfectoire. Si le nombre s'accroît, l'équipe des petits possède sa propre classe et les grands déménagent certaines tables et bancs pour manger dans la salle polyvalente. Les minis et moyens restent dans le réfectoire.

De l'eau est disponible dans chaque classe afin de remplir les gourdes et si certains n'ont pas leur collation, il y a toujours de quoi faire dans la cuisine. Les enfants sont régulièrement sollicités afin de boire en quantité suffisante durant la journée. En été, ils ont à leur disposition une fontaine à eau dans la cour et lors des temps de midi, ils descendent jouer avec leur propre gourde.

Un micro-ondes sur place permet aux enfants de réchauffer leur repas, et trois frigos sont disponibles pour stocker au frais les boîtes à tartines en cas de grosses chaleurs.

✓ Les partenaires

La majorité du temps, le C.P.A.S. de Herve fait appel à des partenaires de la commune privés ou publics pour les excursions et les diverses animations d'ateliers.

Ainsi, les enfants participent régulièrement à des activités diverses avec les pensionnaires de la Maison de repos de Herve ou visitent le potager social du CPAS (animations et activités culinaires autour du « bien manger »).

Ils vont visiter la Caserne des pompiers, participent à des séances de cinéma et de théâtre à l'Espace de l'Hôtel de Ville, vont à la bibliothèque pour des histoires contées.

Nous faisons également appel à l'Espace Loisirs et Créativité pour animer des ateliers de bricolage, à la Police pour une matinée sécurité routière, à Intradel pour des animations autour du tri des déchets, à l'asbl Dimension Sports pour découvrir et vivre de nouveaux sports, ...

Les trajets pour les excursions sont assurés par les bus du Garage du Perron (à Petit-Rechain).

Depuis Noël 2019, nous travaillons avec le service PICSAP, qui propose un accompagnement de l'équipe pour accueillir des enfants à besoins spécifiques, ainsi qu'une aide ponctuelle sur le terrain.

Une fois par an, nous partageons un cinéma avec les enfants du stage Découv'herve, organisé par la coordinatrice ATL. Cette dernière nous aide à réaliser des affiches pour recruter des animateurs, s'occupe de la publicité de notre centre via les écoles. Enfin, elle adapte les achats de matériel à prêter en fonction de nos besoins.

Nous participons au cinéma et spectacle musical intergénérationnel organisé par le Comité du mercredi : celui-ci réunit des partenaires sociaux et culturels pour

proposer deux activités intergénérationnelles par an. Les enfants des animations de vacances cuisinent en collaboration avec Télé-Entraide pour offrir l'apéritif et/ou le goûter aux spectateurs.

✓ L'environnement local

Etre au centre de Herve nous permet de ne pas être dépendants d'un moyen de transport pour de nombreuses activités. Ainsi, hormis les huit excursions prévues en été (bientôt dix), nous effectuons tous les trajets à pied.

L'école est entourée de petits chemins praticables à pied et peu (ou pas) accessibles aux voitures. Ceci favorise les sorties fréquentes, des balades et des jeux à l'extérieur, en toute sécurité. Au niveau de l'école, les panneaux de limitation de vitesse obligent les conducteurs à ralentir.

Nous avons des coins nature à deux pas de l'école, des sentiers pédestres (ex : ligne 38), des petits bois, des prés avec des animaux et des plaines de jeux.

✓ L'esprit vacances

Lors des réunions de préparation, la coordinatrice rappelle à tous les animateurs qu'il faut un juste milieu entre l'importance des règles de vie en communauté et l'esprit de vacances. En effet, avec le nombre d'enfants qui viennent aux animations, s'il n'y avait pas de règles, ce serait impossible à gérer au niveau organisationnel et sécurité. Mais il est important de se rappeler que ce sont avant tout pour les enfants leurs vacances et qu'ils doivent donc apprécier leur venue au centre.

- En favorisant les activités au grand air :

Durant les grandes vacances, l'accueil des enfants et les retours se font à l'extérieur, sauf en cas de pluie. Des tricycles géants sont mis à leur disposition, ainsi que des ballons, cordes à sauter, ...

Nous avons pour principe que l'enfant a besoin de prendre l'air afin d'être bien dans sa peau. C'est pourquoi nous encourageons les activités à l'extérieur (balade, petits

jeux, courses relais, jeu de piste, parcours à vélos dans la cour, jeux d'eau pendant l'été, constructions de cabane, jardins japonais, châteaux de sable à la plaine de jeux, ...).

Les excursions sont pensées de la même manière : les lieux de visite sont principalement des endroits en pleine nature (Forestia, Visite à la Ferme, Centre nature de Bérinzenne, Golf à la ferme, Château de Franchimont, ...).

- En favorisant les activités sportives :

La piscine est l'activité hebdomadaire pour chaque équipe. Outre le fait de sortir du cadre de l'école, la piscine permet aux enfants d'apprendre à se connaître dans un contexte agréable et différent du contexte habituel. Ils peuvent jouer, glisser sur le toboggan, nager, sauter du tremplin, ... C'est également une activité qui détend les enfants, ils sont très calmes en revenant sur le lieu de l'accueil.

Nous faisons appel durant l'été à l'Asbl Dimension Sports, qui propose de donner accès à des sports moins connus. Les enfants adorent découvrir de nouvelles règles sportives et du nouveau matériel pour jouer.

Les séances de psychomotricité réalisées à la salle de gym permettent aussi aux enfants de s'exprimer et prendre conscience de soi et des autres.

- En favorisant la créativité et la liberté :

Durant les moments d'accueil, les enfants ont accès à du matériel qui leur permet de laisser libre cours à leur imagination et leur créativité. Livres, marionnettes, poupées et cuisine, des petits tracteurs, des cubes de construction, feuilles blanches et crayons de couleur, craies, tapis de gym, couvertures, ...

Les bricolages sont proposés aux enfants en respectant le thème en cours, il y a un modèle type, mais ils sont amenés à choisir les couleurs, les matériaux pour la décoration, ... ce qui permettra de réaliser leur propre bricolage, unique en son genre.

Il arrive que les équipes proposent un petit spectacle aux autres. Cela permet de mettre en avant les enfants, de créer ensemble une histoire, un décor, de travailler sur un projet commun, de s'exprimer sur les choix à faire et en public, ...

Les enfants sont invités régulièrement à se déguiser, soit un déguisement de la maison, soit un créé aux animations de vacances. Ceci leur donne l'occasion de rentrer dans un rôle et dans leur imaginaire. Souvent, ils s'inventent des scénarios, jouent à être un autre.

Si un enfant ne veut pas participer à l'activité prévue, il n'y est pas forcé.

Les horaires sont là pour donner un cadre commun, mais une certaine souplesse est de mise (pour finir l'activité, pour finir de manger la préparation faite ensemble, ...).

Régulièrement, des ateliers carrefours sont organisés l'après-midi. Chaque animateur propose une activité différente : celle-ci doit durer environ deux heures, doit pouvoir convenir aussi bien à tous les âges et doit être mixte. Les enfants s'inscrivent à l'atelier durant le temps de midi en fonction de leurs envies. Ils se retrouvent alors avec des enfants qui partagent le même goût pour l'activité, dans un groupe restreint, où les plus grands peuvent aider les plus jeunes.

Il arrive aussi qu'on propose des ateliers tournants : plusieurs endroits sont aménagés pour réaliser différentes activités libres. Les enfants ont la liberté d'aller jouer à ce qui veulent, ils peuvent changer d'activité puis y revenir. Les animateurs sont participatifs : plutôt que d'animer, ils jouent avec les enfants (badminton, jeu de société, déguisements...).

Ces deux types d'ateliers ont beaucoup de succès auprès des équipes.

- En favorisant la découverte par le jeu :

Aux animations de vacances, la culture est présente également grâce à nos partenaires de Herve. Une animatrice du CPAS et une animatrice de l'ASBL Télé-Entraide proposent l'accès à un potager social et à l'apprentissage d'une alimentation saine. Ses deux animatrices cuisinent avec les enfants, jouent avec eux

à reconnaître les légumes et les fruits, soit sous forme de jeu extérieur, soit par le biais de jeu questions-réponses avec support d'images.

Les pompiers, la Police, les conteuses de la bibliothèque contribuent eux aussi à la culture, en favorisant les échanges avec les enfants, en répondant à leurs attentes et en orientant leurs animations en fonction de ce que ces derniers amènent.

Les visites à la maison de repos sont l'occasion de rencontrer les personnes âgées, de discuter avec elles, d'avoir un échange intergénérationnel profitable pour chacun.

Les excursions, le théâtre et le cinéma sont des endroits de détente, mais amènent également les enfants à poser des questions et à s'exprimer. Ils vivent des expériences nouvelles et un temps est pris à chaque fois pour en parler.

- En visant la sociabilité et la coopération plutôt que les compétences :

Les compétences ne sont pas évaluées ni jugées, l'important est de participer. Nous n'avons pas pour objectif d'éduquer les enfants ni de les spécialiser dans tel ou tel domaine.

L'objectif est de proposer des animations variées et de qualité, de telle façon que chaque enfant présent puisse y trouver son compte et que cela contribue à son épanouissement, son estime de soi et son bien-être.

Les jeux de confiance, de découverte et de coopération sont encouragés. Les ateliers carrefour permettent aux enfants de choisir ce qu'ils préfèrent faire, où ils se sentent le plus à l'aise. Ils vont pouvoir alors avoir plus d'estime d'eux-mêmes et se retrouver également avec des enfants qui partagent les mêmes goûts qu'eux. Ce qui peut aider à se faire de nouveaux copains.

Dans les jeux, il y a souvent des « épreuves » à passer. Comme les équipes sont mixtes et souvent composées d'enfants d'âge et de taille différents, les épreuves sont l'occasion de profiter des caractéristiques de chacun. Par exemple : une course relais favorise le plus rapide, le parcours en ver de terre, le plus agile ou le plus petit ; un lancer de pièce dans un bassin le plus adroit ... Même si chaque équipe essaye d'être la première à réussir les épreuves, au sein de chacune d'elle existe un esprit

de cohésion et d'appartenance qui va décupler l'envie de se surpasser. Même si à la fin, tout le monde est récompensé de la même manière pour sa participation.

- En faisant de l'école St Joseph un endroit de vacances :

Durant les vacances, il y a de la couleur, du bruit, des rires, des dessins collés au mur, des chants, des décorations bricolées par les enfants, ... Les sièges des classes sont regroupés pour plus de partage. Notre matériel envahit l'école. Durant l'été, les équipes pique-niquent dehors régulièrement et des batailles d'eau s'organisent.

Le temps libre se termine le matin (et après la pause de midi) en musique : dès 9h15, un animateur branche la sono et diffuse une chanson actuelle que les enfants apprécient. C'est le signal de rassemblement : on range les jeux et on se regroupe par équipe. Il est courant que les animateurs improvisent une petite chorégraphie, que les enfants reproduisent avec plaisir.

Bref, on ne voit presque plus l'école derrière.

3) LES ENFANTS

✓ L'organisation des groupes d'enfants

Les minis : enfants (ayant 2,5 ans) en accueil, 1^{ère} et 2^{ème} maternelle

Les petits : enfants de 3^{ème} maternelle et 1^{ère} primaire

Les moyens : enfants de 2^{ème} et 3^{ème} primaire

Les grands : enfants de 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} primaire, 1^{ère} secondaire

(Les maxis) : enfants de 6^{ème} et 1^{ère} secondaire

Les groupes sont séparés en fonction de l'âge, ce qui permet d'adapter les activités et répondre aux mieux aux attentes et aux besoins des enfants.

Les plus jeunes, les « minis », requièrent beaucoup d'attention. Ils ont besoin d'assistance pour mettre leurs chaussures, leurs manteaux, pour aller aux toilettes, changer leur linge, ... Mais ils sont aussi demandeurs de plus de douceur, des moments de tendresse, de calme, de temps libre pour faire ce dont ils ont envie. A cet âge, il n'est pas facile de vivre en communauté et les animations s'adaptent à eux. La création de petits ateliers courts mais variés sera favorisée, à la place d'un grand jeu tous ensemble.

Les petits ne savent pas encore tous lire, en revanche les moyens et les grands bien, ce qui va modifier également la façon de présenter les jeux, les ateliers cuisine, l'utilisation ou non de pictogrammes et dessins, ...

Les plus grands attendent d'être occupés et de s'amuser entre eux, mais certains ont encore besoin d'avoir une relation individuelle avec les adultes. Ils ont aussi besoin de s'affirmer et de se sentir grands. C'est pour cette raison qu'ils sont sollicités parfois pour s'occuper des plus jeunes lors des jeux intersections, ...

✓ La participation des enfants

Les enfants participent à la vie du centre de vacances, lorsqu'ils participent aux activités prévues, mais aussi par leurs propositions. En effet, depuis 2016, une « boîte à idées » est disponible dans les classes chez les moyens et grands qui

savent écrire, mais aussi chez les petits avec l'aide des animateurs. Les enfants peuvent inscrire des idées de jeux et d'activités sur une feuille de papier et régulièrement, lors de temps libre, les animateurs sortent une idée de la boîte et la réalise.

Les enfants sont au cœur même des animations : si un enfant ne désire pas réaliser l'activité, il n'y est pas forcé. Si l'activité ne fonctionne pas dans l'équipe, l'animateur préfère souvent arrêter et proposer autre chose, quitte à refaire l'activité à un autre moment.

✓ L'évaluation avec les enfants

Il n'y a pas de moment prévu pour évaluer les activités avec les enfants. Lorsque l'activité a plu, les enfants le disent. Si ça ne leur a pas plu, cela se ressent et les enfants ne se gênent généralement pas pour le dire. L'animateur en prend bonne note pour la suite.

L'évaluation du comportement des enfants ne se fait pas en groupe. Lorsqu'il y a un problème avec un enfant, l'animateur en parle avec lui, éventuellement avec ses parents et la coordinatrice quand la situation est vraiment problématique, afin de trouver une solution.

✓ Les règles de vie

Les règles de vie commune sont établies en réunion de préparation, donc chaque animateur reçoit les mêmes consignes pour le groupe en général.

Dans chaque groupe s'établit également des règles plus spécifiques : elles sont présentées et discutées avec les enfants en début de semaine et notées clairement dans la classe au tableau. Comme chaque quinzaine l'équipe d'animateurs change, les animateurs de la quinzaine notent dans la farde de l'équipe les différentes règles établies avec les enfants pour qu'il y ait un suivi logique de ce qui a été établi.

Les règles de vie des endroits où les moments libres se déroulent sont affichées. Elles sont agrémentées de pictogrammes et sont présentées aux enfants le premier jour des vacances.

✓ Le respect des rythmes

Chaque groupe, chaque enfant a son propre rythme. C'est pourquoi nous prônons la souplesse dans toute situation.

Si un enfant prend du temps pour manger par rapport aux autres, il restera avec un animateur au calme le temps de finir.

Si un enfant n'a pas faim, on ne le forcera pas à manger.

Si un enfant a sommeil, on n'attendra pas qu'il soit 13h30 pour le coucher. De même, on ne forcera pas un enfant à faire la sieste.

Si un enfant plus grand a besoin de se reposer, il peut disposer d'un lit et d'un endroit calme.

✓ L'accueil des enfants à besoins spécifiques

Les animations de vacances sont destinées aux enfants de diverses cultures et de toutes classes sociales (parents actifs ou non). Certains enfants n'ont pas les mêmes moyens ni la même éducation. Notre rôle est de les accueillir tous de la même façon et que par notre exemple, il n'y ait pas de discrimination.

Il arrive parfois que nous accueillions un enfant présentant un handicap, léger à modéré, physique ou mental. L'accueil est plus attentif, nous adaptons les activités, les explications de jeu, ... et nous prenons soin que les autres enfants s'adaptent eux aussi, sans pour autant les oublier. Souvent, ils apprécient le fait qu'on leur demande un coup de main pour aider le « copain » (par exemple, tenir la porte pour que l'enfant en béquille passe, ou aider l'enfant dans son bricolage).

Depuis 2019, nous travaillons avec le service PICSAP, qui nous offre une sensibilisation sur le handicap, des conseils et un soutien sur place. Ce service a été sollicité à la demande générale de l'équipe d'animation qui se sentait un peu démunie face à certains enfants en situation de handicap.

Dans certaines situations où les problématiques familiales sont intenses (ex : violence, abus, placement dans famille d'accueil, ...), la coordinatrice avertit les animateurs concernés afin qu'ils comprennent mieux le comportement de l'enfant chez nous.

Nb : Les animateurs sont informés avant de commencer leur contrat qu'ils ont un devoir de discrétion par rapport à ces données

Les minis ont eux aussi des besoins spécifiques : vu leur jeune âge, ils ont besoin de plus de douceur, d'activités faciles et courtes, de sieste l'après-midi, certains ont besoin d'être changé, il faut les accompagner pour aller aux toilettes, ... Les animateurs de cette section sont choisis en fonction de toutes ces spécificités.

Lors d'une première inscription, les parents doivent remplir une fiche médicale où sont repris les numéros de téléphone où l'on peut les joindre, le nom du médecin traitant et les informations médicales propres à l'enfant. Lorsqu'ils prévoient de cuisiner avec les enfants, les animateurs sont particulièrement attentifs à respecter le régime alimentaire de l'enfant (ex : végétarien, sans porc, sans gluten...) ainsi qu'aux risques d'allergies. Ils consultent pour ce faire un résumé des fiches médicales des enfants qui présentent des risques à ce niveau et peuvent adapter leur recette en fonction. Ce résumé est classé dans une farde propre à chaque équipe et les animateurs y ont donc facilement accès.

Chaque enfant est accueilli avec sa différence, avec ses particularités, avec ce qui fait de lui ce qu'il est.

✓ Les relations avec les parents

Il est important que les parents aient confiance dans le milieu d'accueil, dans le cas contraire il sera difficile à l'enfant d'être à l'aise.

Pour ce faire, nous parlons beaucoup avec les parents, nous les accueillons autant que leurs enfants, nous essayons de leur faire des retours de la journée de leur enfant avec tact, ... Mais aussi nous les renseignons et les rassurons. Une bonne

relation avec les parents permet une bonne collaboration et un accueil plus facile pour tout le monde.

Le parent aura confiance dans le milieu d'accueil uniquement s'il est convaincu que son enfant ne court pas de danger et que tout est mis en place pour qu'il s'y sente bien. Les animateurs doivent se montrer impliqués dans la surveillance afin de garantir la sécurité.

Les enfants sont souvent mis en valeur aux yeux de leurs parents. Lors du banquet organisé pour les parents aux grandes vacances (une fois en juillet et une fois en août), ils exposent leurs bricolages et ont l'occasion de faire goûter à leurs parents ce qu'ils ont cuisiné. Les enfants sont ravis de montrer ce qu'ils ont accompli et les parents apprécient car c'est un petit moment privilégié avec leur enfant (et que c'est gratuit). Ce moment convivial permet également de prendre un temps pour se poser et de discuter avec les animateurs, la coordinatrice, les autres parents, ...

Les dessins et bricolages sont régulièrement affichés au mur ou aux fenêtres de la classe d'accueil ou dans leur classe. Ce qui permet aux parents de se rendre compte de ce que l'enfant a fait durant la journée.

Bientôt, nous aurons la possibilité de communiquer les informations via le site internet du CPAS qui est en cours de création. Une page réservée au centre de vacances permettra une meilleure visibilité de ce que nous proposons.

La circulation des informations et la communication sont des éléments essentiels sur lesquels nous travaillons sans relâche.

4) L'ENCADREMENT

✓ Le recrutement des animateurs

Les candidatures arrivent de manière spontanée et ce, toute l'année. La coordinatrice rencontre les nouveaux candidats lors d'un entretien individuel, puis rend un avis à ses supérieurs. La décision finale d'engager (ou pas) le candidat revient au bureau permanent du CPAS.

a. Pour les "petites" vacances (Carnaval, Pâques, Toussaint, Noël)

En fonction de la période de vacances, cinq à dix animateurs sont prévus pour l'encadrement d'une vingtaine à une nonantaine d'enfants de 2,5 à 12 ans. Une personne ALE est engagée aux vacances de carnaval et de Pâques afin d'accompagner les minis et petits à la piscine.

La coordinatrice est présente de 7h30 à 13h30 et assure les moments d'accueil (le matin et sur le temps de midi) ainsi que les retours des enfants restant une demi-journée. De 13h30 à 18h, un animateur breveté assure la coordination tout en animant. Il gère les retours de 16h à 18h et est en possession du téléphone de service. En cas de problème, il est au courant des procédures à suivre et peut à tout moment rappeler la coordinatrice sur place.

b. Pour les grandes vacances

Au mois de juillet, nous engageons environ trois animateurs par équipe, quatre durant le mois d'août qui est généralement plus fréquenté.

Trois accueillantes temps libre de la Ville renforce les équipes ; elles sont à mi-temps et font une tournante. Durant le mois d'août, nous engageons une ALE afin d'accompagner les minis et petits à la piscine.

Deux coordinatrices sont sur place : une preste le matin de 7h30 à 13h30, l'autre de 12h à 18h. Ce qui permet de se relayer les informations importantes durant un briefing sur le temps de midi et d'assurer une permanence tout au long de la journée.

A partir de l'été 2020, le nombre de coordinatrices devrait passer à 3.

✓ La qualification des encadrants

a) Coordinatrices

La coordinatrice, engagée toute l'année par le C.P.A.S., est graduée en psychologie section psychopédagogie et psychomotricité et a de l'expérience tant dans l'animation que dans le domaine de l'enfance. Elle possède son brevet de secourisme ainsi que son brevet d'animatrice reconnu par l'ONE. Elle continue à se former, en fonction des besoins de l'équipe. Dernièrement, elle a suivi une formation courte sur la façon d'encadrer les 9-12 ans ; actuellement, elle suit une sensibilisation aux enfants à besoins spécifiques. Dans un futur proche, elle repassera le brevet de secouriste et elle a introduit une demande pour pouvoir faire bénéficier la formation du Beps aux animateurs qui travaillent régulièrement aux animations de vacances.

La seconde coordinatrice est diplômée institutrice maternelle, elle possède le brevet d'animatrice reconnu par l'ONE et est engagée pour les grandes vacances.

La troisième coordinatrice est diplômée psychologue. Elle possède également le brevet d'animatrice reconnu par l'ONE, elle est formée à la thérapie familiale et travaille au sein du CPAS de Herve. Elle a été la coordinatrice durant dix ans avant l'actuelle coordinatrice, ce qui l'amène à bien connaître le fonctionnement du centre.

Toujours dans le même esprit d'amélioration, il est apparu, dans les évaluations de l'été, que les animateurs ne sont pas toujours satisfaits du temps que l'on consacre à notre rôle de coordination. En effet, la charge administrative est telle qu'il est parfois difficile pour nous de réussir à jongler avec les différentes tâches. Il est prévu prochainement qu'un informaticien retravaille tous les documents informatifs afin d'alléger le temps passé à encoder les enfants.

b) Animateurs

Chaque année, la coordinatrice rencontre tous les candidats potentiels et sélectionne les personnes qui conviennent le mieux aux enfants qui participent aux animations de vacances. En 2020, un encart de recrutement a été diffusé dans le journal local et des flyers ont été envoyés à tous les patros et scouts de la Commune. L'objectif est d'essayer de trouver un maximum d'animateurs brevetés ou qui ont déjà de l'expérience dans l'animation d'enfants et ce dans divers secteurs (mouvements de jeunesse, sport, jeunesse et santé, ...). Le C.P.A.S. privilégiera ce type de candidatures à la sélection.

Les étudiants engagés suivent la plupart du temps des études dans le social ou l'éducation. Les professionnels engagés sont généralement détenteurs d'un diplôme à caractère social ou pédagogique.

Durant les grandes vacances, une mixité des statuts est appliquée afin d'avoir un équilibre entre étudiants et professionnels.

L'animateur doit être âgé de minimum 18 ans (ou être dans l'année de ses 18 ans).

Les candidats sont engagés sous contrat pour 15 jours, un mois ou un mois et demi maximum pendant les grandes vacances.

c) Accueillantes, stagiaires et ALE

Les accueillantes temps libres sont des dames qui travaillent toute l'année dans les écoles de la commune. Elles s'occupent principalement de la surveillance des enfants sur le temps de midi et assurent l'accueil en dehors des heures scolaires. Quand elles viennent travailler aux animations, elles assurent une passerelle entre l'école et les animations de vacances. Souvent, les enfants sont rassurés lorsqu'ils viennent pour la première fois et qu'ils reconnaissent la dame qui les surveille dans leur école.

Il arrive qu'un ou une stagiaire vienne faire son stage pratique au centre de vacances et réalise son projet de stage en notre compagnie.

Une dame est engagée via l'ALE afin de renforcer la surveillance à la piscine des équipes des minis et petits.

✓ La préparation de l'accueil

Avant chaque période de vacances, une réunion est prévue pour permettre aux animateurs qui ne se connaissent pas de se rencontrer et expliquer le fonctionnement général des animations de vacances. Lors de cette rencontre, les animateurs visitent également les locaux et ont accès au matériel. Ils peuvent aussi préparer les activités qu'ils devront gérer. Les règles de sécurité, les attentes par rapport au travail demandé et le résumé d'une journée type y sont distribués aux animateurs avant le début de chaque quinzaine, ce qui permet une cohérence des pratiques.

La coordinatrice propose aux animateurs d'élargir leur recherche afin de diversifier le plus possible les activités proposées aux enfants (bibliothèque, ludothèque, internet, fardes de jeux, ...). Elle gère le stock de matériel ainsi que les courses chaque semaine, en fonction des demandes des animateurs. Le planning des sorties et activités « spéciales », ainsi que les jeux intersections, sont préparés à l'avance par ses soins.

✓ La connaissance du projet d'accueil

La coordinatrice possède le projet d'accueil sur place et accessible à quiconque désire le voir. Elle rédige le projet seule mais se sert des remarques faites en évaluation avec les animateurs afin de l'améliorer constamment. Les animateurs ne le connaissent pas par cœur mais lors des réunions de préparation, l'accent est mis sur les attentes et sur les caractéristiques de notre centre de vacances.

✓ L'accompagnement de terrain

Les accueillants sont des professionnels qui ont la capacité d'entrer facilement en contact avec les enfants, leur objectif commun est de faire passer de bons moments

à ces derniers. Ils accueillent, rassurent, consolent, motivent, font les retours aux parents et sont les figures de référence pour les enfants. Chaque accueillant est placé dans une section en particulier en fonction de ses capacités à s'adapter à cette tranche d'âge, son expérience et ses préférences.

Comme l'animateur reste au minimum 1 semaine dans sa section (minimum 15 jours aux grandes vacances), cela lui permet de connaître tous les enfants de son groupe, leurs prénoms, leurs caractéristiques, leur façon de fonctionner... Pour les enfants, c'est aussi rassurant de connaître à l'avance le référent de l'équipe. Ainsi, il arrivera moins stressé et plus enclin à entrer en relation avec tout le monde.

Chaque animateur reçoit le premier jour un badge de couleur sur lequel est inscrit son prénom. A chaque couleur correspond une équipe. Cela permet aux enfants de retenir plus facilement le nom de son animateur, et aux parents de localiser facilement l'animateur de son enfant.

Les animateurs sont garants de la sécurité et du bon déroulement de leurs activités.

Durant les grandes vacances, les deux coordinatrices se relaient pour assurer une présence permanente. L'alternance de l'horaire «tôt» et «tard» leur permet d'être une personne de référence pour les parents et les enfants. En effet, ce n'est pas toujours le même parent qui amène et vient rechercher le(s) enfant(s), cela permet donc de rencontrer tous les proches. Certains renseignements familiaux et personnels qui leur sont fournis par les parents et qui peuvent influencer le comportement de l'enfant sont transmis aux animateurs. Elles sont également présentes pour les animateurs, que ce soit pour un conseil, une aide, une écoute...

Un cahier de communication entre animateurs et coordinatrices est utilisé afin de noter certaines demandes des parents et de les transmettre aux animateurs responsables des enfants concernés. Par exemple : pas de piscine, heure de retour exceptionnelle, problème physique temporaire, ... Les parents peuvent également mettre au courant la coordinatrice d'un évènement qui pourrait affecter le comportement de leur enfant (décès dans la famille, divorce, ...). Il est important que la personne qui s'occupe de l'enfant soit informé d'un changement afin de réagir adéquatement s'il se passe quelque chose d'inhabituel, comme une crise de larmes

ou un comportement violent. Ceci évidemment se réalise dans un cadre de confidentialité et de respect de la vie privée.

✓ L'évaluation

Une évaluation du fonctionnement des équipes est prévue chaque semaine en été en présence des deux coordinatrices. C'est l'occasion pour les animateurs de pouvoir exprimer certaines choses, positives ou négatives, de relâcher les tensions, de faire des demandes... Cette rencontre permet aussi aux coordinatrices de rencontrer les animateurs de chaque section, de faire d'éventuelles remarques et de permettre aux nouveaux animateurs de poser leurs questions.

Si une situation difficile se présente au cours des animations, une discussion avec les personnes concernées peut être mise en place sur l'initiative de la coordinatrice ou des animateurs eux-mêmes.

L'évaluation globale de l'été se fait par écrit en individuel. Chaque animateur reçoit un questionnaire à remplir et le dépose anonymement dans le bureau de coordination. Une réunion est organisée début septembre, afin de rediscuter de certains points abordés dans ces évaluations, pour faire le point sur les grandes vacances et déterminer ce qui peut être amélioré. La coordinatrice envoie chaque année le résumé de cette évaluation à l'ONE afin d'assurer un suivi de notre évolution.